

Décision Générale colonial

Décision n° 3 nomination

n° 3

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 2 janvier 1913
Numéro JO n° 195 du 31/01/1913	Date du numéro 31 janvier 1913

TEXTE INTÉGRAL

Par décision en date du 2 janvier 1913 et pour compter du 1^{er}7 janvier 1913,sont nommés ascaris de 2° classe de la police urbaine : Gouled Boeuh. Ali Ercv, Abdilahé Abdi et Mohasen Ali en remplacement de Aouallé Egal, promu caporal” de la police urbaine ;: de Ahmed Wabar, Mouména Dogoleh et Hassen Doté, démissionnaires.